

Motion de l'Assemblée Générale des enseignant.e.s-chercheur.seuses, chercheur.e.s, personnels administratifs et étudiant.e.s de l'UFR10 (Philosophie) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Réunie le 3 mars 2020, l'Assemblée Générale des enseignant.e.s-chercheur.euses, chercheur.e.s, personnels administratifs et étudiants de l'UFR 10 (philosophie) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a voté à l'unanimité la motion suivante :

- L'Assemblée générale réaffirme sa ferme condamnation des interdictions d'entrée au centre PMF et le fichage administratif dont ont fait l'objet certains étudiants munis de leurs cartes, ainsi que la banalisation de la présence des forces de l'ordre sur les sites universitaires.

- L'Assemblée générale réaffirme également son opposition déterminée aux contre-réformes en cours : réforme des retraites, réforme de l'enseignement secondaire et du baccalauréat, réforme des concours de recrutement dans l'enseignement, projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche.

- Elle rappelle à cet égard toute l'importance d'une mobilisation universitaire massive le 5 mars, jour où « l'université et la recherche s'arrêtent » et appelle tous les personnels et étudiants de l'Université à se joindre à la grève, aux actions organisées sur les sites Sorbonne et Panthéon en matinée et à la manifestation prévue l'après-midi, afin de faire de ce jour le point de départ d'un mouvement d'ampleur dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

- Elle demande instamment à la présidence de l'université de décider de l'absence de contrôle d'assiduité et d'examen pour la journée du 5 mars 2020.

- Outre les actions de grève et de mobilisation prévues le 5 mars, elle appelle à participer, dès le lendemain, mardi 3 mars, à l'AG unitaire de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui se tiendra à 9h, au Centre Panthéon (Amphi 3) et à la manifestation contre l'utilisation, par le Premier ministre de l'article 49.3, qui met un terme aux débats parlementaires sur le projet de loi ordinaire lié à la contre-réforme des retraites (point de départ à 14h, place de la République).

- L'Assemblée générale décide d'envoyer une délégation de huit personnes à la Coordination nationale des Facs et Labos en Lutte qui se tiendra les 6 et 7 mars : six mandaté.e.s désigné.e.s par l'AG enseignant.e.s-chercheur.seuses, chercheur.e.s, personnels administratifs (Pierre Brossard, Philippe Büttgen, Élodie Djordjevic, Anca Mihalache, Claudie Olivier, et Perceval Pillon), auxquels s'ajouteront les deux mandaté.e.s désigné.e.s par la prochaine AG des étudiant.e.s de l'UFR.

La constitution d'un comité de mobilisation de l'UFR 10 a été décidée à l'issue de cette AG qui a rassemblé environ 120 personnes.

La prochaine Assemblée Générale des enseignant.e.s-chercheur.seuses, chercheur.e.s, personnels administratifs et étudiant.e.s de l'UFR10 (Philosophie) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se tiendra le lundi 9 mars, à 14h, au Centre PMF.